

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER ARUM

Siège social et adresse pour la correspondance : Boîte n° 24, Université Montpellier, Campus du Triolet, Place Eugène Bataillon,
34095 – MONTPELLIER CEDEX 5.

Adresse du local : Campus Saint-Priest, Bâtiment 1 - 860, Rue de Saint-Priest, MONTPELLIER

Permanences au local : lundi 10 h à 12 h

Compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration de l'ARUM du 20 février 2019

Présents : Jeanne ALBERT, Jacqueline ARMAND, Armand BOYAT, André-René BOYER, Michèle BOYER, Jean-Luc BRIBES, Claude DUCHEMIN, Bernard GAY, Mireille PASSAMA, Ghislaine PUIG, Colette ROUSTANT-DELSENY, Marcel ROUZEYRE, Michèle SEBBEN, Christian VIGNE.

Excusée : Marie France NOUGUES.

Présidents de séance : Ghislaine PUIG puis Armand BOYAT.

Secrétaire de séance : Mireille PASSAMA puis Michèle SEBBEN.

La séance est ouverte à 9 h 30

L'ordre du jour de la présente séance est le suivant :

- 1 – Présentation des nouveaux membres du CA
- 2 – Approbation du procès-verbal du CA du 10 décembre 2018
- 3 – Désignation des membres du bureau
- 4 – Point sur certaines activités
- 5 – Questions diverses

1 – Présentation des nouveaux membres du CA :

Le CA comporte trois nouveaux membres :

- Michèle Boyer qui a travaillé à l'IUFM pendant 4-5 ans.
- Bernard Gay, diplômé de la faculté des sciences puis en poste à l'UM1 et sur un site CNRS. Membre de l'ARUM depuis 2017. A fait beaucoup de spéléo dans le club de l'Université de Montpellier dont il tenait la comptabilité.
- Christian Vigne, a travaillé 12 ans à la faculté des sciences, puis à Véolia comme directeur d'agence pendant 32 ans. A donné des cours à l'IUT de Montpellier. A passé 5 ans au Pôle Mondial de l'Eau. Autoentrepreneur sur les problèmes de l'eau.

2 – Approbation du procès-verbal du CA du 10 décembre 2018

Le procès-verbal du CA du 10 décembre 2018 est approuvé et adopté à l'unanimité.

3 – Désignation des membres du bureau

Les membres du bureau doivent être désignés parmi les 15 membres du CA. Les membres retenus et acceptés pour occuper les différents postes sont les suivants :

- Présidence : Armand Boyat
- Vice-présidence : Ghislaine Puig
- Vice-présidence adjointe : à pourvoir dans le courant de l'année car pas de candidat actuellement
- Trésorier : Claude Duchemin
- Trésorier adjoint : Bernard Gay
- Secrétaire : Michèle Sebben
- Secrétaire adjointe : Michèle Boyer

Armand Boyat remercie les membres du CA de la confiance qu'ils lui accordent pour continuer d'animer l'association ARUM. Cette association est vivante et dynamique et elle propose des activités qui plaisent à ses membres. Elle ne doit pas avoir peur d'évoluer et de s'adapter à la logique et aux modalités de son temps car toute structure qui n'évolue plus se sclérose et risque de disparaître. Il remercie les membres de l'ancien bureau pour tout le travail accompli pendant de très nombreuses années et tout particulièrement Ghislaine Puig et Mireille Passama pour leur dévouement à la cause de l'ARUM.

4 – Point sur certaines activités

Festivités : le principe de la mesure adoptée lors d'un précédent CA est de demander un petit supplément pour les non-membres de l'ARUM bénéficiant de certaines activités comme les séjours randonnées (supplément de 10 € par non-membre). Elle sera appliquée pour les repas de festivités comme celui de la fête de printemps au Mas de Baumes : prix du repas pour les membres de l'ARUM : 25 €, pour les non-membres : 28 € (prix coûtant). Fête de rentrée au Golf de Coulondres à Saint-Gély-du-Fesc. Prix à définir.
Mireille Passama rejoindra l'activité "festivités" pour aider à tenir les listes de participants et établir les plans d'accès.

Visites de musées : plusieurs visites prévues :

- Peintre Bioulès au musée Fabre : 28 ou 29 juin et 5 ou 6 juillet si demande importante.
- Peintre Marquet à Sète : 5 octobre ou 28 septembre.
- MOCO : voir pour visite guidée en septembre ?
- Musée de Lodève : au cours du dernier trimestre ou début 2020 ? Voyage en bus payé en partie par ARUM ?

5 – Questions diverses

L'avenant (annuel) de la convention temporaire d'occupation des locaux vient d'être signé.

Les cartes d'accès au campus de Saint-Priest, dont la validité est de un an, doivent être renouvelées. Les fiches seront à remplir pour les nouvelles demandes.

La séance est levée à 11h30

Présidents,
Ghislaine Puig puis Armand Boyat

Secrétaires de séance
Mireille Passama puis Michèle Sebben